



**Procès-verbal de la 137^e séance ordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de
Val-Paradis, le mardi 11 octobre 2016, à 19 h 30**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, conseillère
Manon Forget, conseillère
Michel Jégou, conseiller
Michel Larouche, conseiller
Cécile Philippon, présidente

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Renée Bégin, officière municipale

M^{me} Cécile Philippon préside la réunion et M^{me} Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Cécile Philippon à 19 h 30.

2016-137-01

Adoption de l'ordre du jour

137-CLVAL-2464

**SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR
CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec les modifications suivantes :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 136^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 13 septembre 2016 à Beaucanton ;
3. Correspondance au 11 octobre 2016;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 11 octobre 2016;
5. Projet d'agrandissement du Carrefour communautaire de Val-Paradis ;
6. Modification de la demande d'aide financière du Club de l'âge d'or Val Paradis pour le projet d'agrandissement du Carrefour communautaire de Val-Paradis ;
7. Engagement d'un animateur (trice) en loisir ;
8. Demande d'utilisation gratuite de la salle de l'aréna pour le projet *Heureux et actif dans son village* par le Club de l'âge d'or Val Paradis ;
9. Modification de l'entente relative à la protection contre l'incendie;



10. Utilisation du solde des fonds de l'entente de développement culturel pour la Jamésie ;
11. Sujets divers ;
 - 11.1 Installation d'enregistreurs de données dans les stations d'alimentation en eau potable ;
12. Période de questions;
13. Date de la prochaine séance;
14. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-137-02

Adoption du procès-verbal de la 136^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 13 septembre 2016 à Beaucanton

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

137-CLVAL-2465

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 136^e séance ordinaire de la Localité de Valcanton tenue le 13 septembre 2016 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-137-03

Présentation des correspondances au 11 octobre 2016

Les membres ont pris connaissance du bordereau des correspondances reçues et expédiées qui leur a été précédemment remis et en font le suivi.

2016-137-04

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 11 octobre 2016

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 11 octobre 2016 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 11 octobre 2016*.

137-CLVAL-2466

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 11 octobre 2016 pour un montant total de 86 406,83 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 11 octobre 2016, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant
Officière municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Mesdames Manon Forget et Cécile Philippon se retirent, considérant leurs conflits d'intérêts. Madame Claudine Desgagnés agit à titre de présidente d'assemblée.

2016-137-05

Projet d'agrandissement du Carrefour communautaire de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE la salle communautaire du Carrefour communautaire de Val-Paradis est présentement utilisée par la population pour un service de repas communautaire et dépannage alimentaire, pour des activités d'animation auprès des aînés et autres organisations ;

CONSIDÉRANT QUE le manque d'espace de la salle communautaire limite la tenue de rencontres et d'activités pour la communauté et les organismes ;

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'âge d'or Val Paradis réitère la présentation de son projet d'agrandissement de la salle communautaire de Val-Paradis ;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Valcanton-Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James est propriétaire du bâtiment du Carrefour communautaire de Val-Paradis ;

137-CLVAL-2467

SUR PROPOSITION CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution n° 121-CLVAL-2282.

D'AUTORISER le Club de l'âge d'or Val Paradis à être promoteur et responsable du projet d'agrandissement de la salle communautaire du Carrefour communautaire de Val-Paradis ;

D'AUTORISER le Club de l'âge d'or à faire exécuter les travaux relatifs à l'agrandissement du Carrefour communautaire de Val Paradis selon les règles de l'art et les plans et devis acceptés au préalable par la Localité de Valcanton.

DE CONFIRMER le financement du projet tel que décrit au tableau suivant :

Administration régionale Baie-James	54 565 \$
Fonds développement régional-volet local	
Programme d'infrastructure communautaire	100 615 \$
Canada 150	
Fonds Eastmain	90 365 \$
Goldcorp	5 000 \$
Hecla Mining	5 000 \$
Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest	500 \$
Localité de Valcanton	30 000 \$
Pacte rural – Localité de Valcanton	15 000 \$
Club de l'âge d'or Val Paradis	1 000 \$
TOTAL	305 045 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



137-CLVAL-2470

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le Club de l'âge d'or Val Paradis à utiliser gratuitement la salle de l'aréna et le gymnase du Centre multiservice de Beaucanton, lorsque ceux-ci seront disponibles, dans le cadre du projet *Heureux et actif dans son village*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Manon Forget est de retour à la séance.

2016-137-09

Modification de l'entente relative à la protection contre l'incendie

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance des modifications apportées à l'entente relative à la protection contre l'incendie avec la municipalité de Normétal et les municipalités de St-Lambert, St-Vital de Clermont et Val St-Gilles et les localités de Valcanton et de Villebois ;

137-CLVAL-2471

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les modifications apportées à l'entente relative à la protection contre l'incendie telles que présentées à la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-137-10

Utilisation du solde des fonds de l'entente de développement culturel pour la Jamésie pour la localité de Valcanton

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton souhaite utiliser le solde des fonds disponibles provenant de l'entente de développement culturel pour la Jamésie pour l'impression du livre pour enfants réalisé dans ce programme et pour l'engagement d'une personne pour préparer une publication originale qui serait présentée dans le cadre du 75^e anniversaire de Val-Paradis en 2017 ;

137-CLVAL-2472

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au ministère de la Culture et des Communications l'autorisation d'utiliser le solde des sommes prévues dans le cadre de l'entente de développement culturel pour la Jamésie de la localité de Valcanton pour 2014-2015 et 2015-2016.

DE NE PAS RENOUVELER la demande d'aide financière pour l'année 2016-2017 dans le cadre de l'entente de développement culturel pour la Jamésie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2016-137-11

Sujets divers

2016-137-11.1

Installation d'enregistreurs de données dans les stations de distribution d'eau potable

CONSIDÉRANT QUE suite au rapport sur les mesures à mettre en place dans le cadre d'une Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, les objectifs de celle-ci sont de réduire d'au moins 20% la quantité d'eau distribuée en moyenne par personne pour l'ensemble du Québec par rapport à l'année 2001 et de réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux à un maximum de 20% du volume d'eau distribué et à un maximum de 15 mètres cubes par jour par kilomètre de conduite ;

CONSIDÉRANT QUE pour atteindre les objectifs établis par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, les municipalités dotées d'infrastructures en eau potable doivent installer dans leur station de distribution un enregistreur de données en continu afin de déterminer en temps réel le volume d'eau distribué ;

CONSIDÉRANT QUE l'enregistreur de données permettra au gestionnaire du réseau d'identifier des pertes potentielles sur les réseaux ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur René Pichette, inspecteur municipal et technicien en génie civil pour le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, a transmis au conseil une soumission pour l'achat et l'installation de deux enregistreurs de données pour les secteurs de Beaucanton et de Val-Paradis ;

137-CLVAL-2473

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la soumission de l'entreprise AESL Instrumentation inc. pour l'achat et l'installation de deux enregistreurs de données et pour l'installation du logiciel et la formation du personnel, au montant de 5 100 \$ plus les taxes applicables, tel que mentionné à la soumission numéro 2016-9235.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-137-11.2

Absence d'aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts pour la réalisation des travaux sylvicoles sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ)

Monsieur Michel Larouche, agissant à titre de propriétaire forestier de lots privés, porte à l'attention des membres l'absence d'aide financière disponible dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour les producteurs forestiers et propriétaires de lots privés pour l'exécution de travaux sylvicoles sur le territoire.

Des informations seront prises auprès de l'Administration régionale Baie-James et la Société sylvicole de Rousseau.



2016-137-12

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres.

2016-137-13

Date de la prochaine séance

Sauf avis contraire, la prochaine séance se tiendra le 8 novembre prochain à Beaucanton, à compter de 14 h 30.

2016-137-14

Levée de la séance

137-CLVAL-2474

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon
Présidente

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée